



Rapport annuel 2013

COMITÉ DE VIGILANCE
LIEU D'ENFOUISSEMENT DE SAINT-NICÉPHORE

L'art de bâtir des ponts

transfertconsult.ca

MONTRÉAL - QUÉBEC - SAGUENAY - SHERBROOKE

Table des matières

Note	1
1 Contexte	2
2 Activités du Comité	6
3 Principaux dossiers abordés	8
3.1 Le projet d'agrandissement du site d'enfouissement	8
3.2 L'acquisition de RCI Environnement	8
3.3 Rôle et suivis du ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs	9
3.4 Bruit perçu par un voisin membre du Comité	9
3.5 L'échantillonnage des puits d'eau potable	10
4 Rapport d'activités	10
4.1 Les plaintes des citoyens	10
4.2 Les visites du MDDEFP	11
4.3 Le suivi des travaux	12
4.4 La visite du site	12
4.5 L'activité portes ouvertes	12
5 Résultats des activités du comité de vigilance	13

Liste des annexes

Annexe 1 : Registre 2013 des plaintes	14
---	----

Liste des tableaux

Tableau 1.1.	Composition du Comité au 27 novembre 2013	3
Tableau 1.2.	Départs du Comité au cours de l'année 2013	4
Tableau 1.3.	Représentants de Waste Management.....	4
Tableau 1.4.	Représentants de Transfert Environnement et Société	4
Tableau 1.5.	Personnes-ressources invitées en 2013	5
Tableau 2.1	Sujets traités en 2013	6
Tableau 4.1.	Registre 2013 des visites du MDDEFP	11

NOTE

Ce rapport annuel d'activités du Comité de vigilance du lieu d'enfouissement de Saint-Nicéphore a été préparé par Transfert Environnement et Société (Transfert), puis révisé et complété par les membres du Comité.

Transfert, une entreprise indépendante de conseil en participation publique, a collaboré à la création du Comité de vigilance, anime les séances du Comité et réalise les comptes rendus des réunions.

Le présent rapport annuel rend compte des activités du Comité pour l'année 2013. Le contenu porte sur les activités et les principaux dossiers traités lors des différentes réunions, ainsi que les actions de suivi effectuées et en cours.

1 CONTEXTE

Le Comité de vigilance du lieu d'enfouissement de Saint-Nicéphore a été mis en place le 26 septembre 2006. Il vise à associer de plus près la communauté au suivi des activités de Waste Management (WM). Son mandat a été précisé le 5 décembre 2006 lors de la première réunion officielle.

Ce mandat est le suivant :

- Informer sur :
 - ◆ Les opérations du site
 - ◆ Les projets de développement
- Veiller à la conformité du lieu d'enfouissement avec les normes en vigueur.
- Faire des recommandations sur :
 - ◆ Le fonctionnement des installations
 - ◆ L'atténuation des impacts sur l'environnement

Le Comité rassemble des citoyens intéressés, notamment des résidents du voisinage, des gestionnaires municipaux et élus, des agriculteurs, des organismes socio-économiques et des groupes environnementaux. Cette représentativité permet d'assurer une bonne diffusion de l'information, une expression diversifiée d'opinions, des échanges riches en points de vue et une évaluation sérieuse des problèmes soulevés. La composition du Comité peut changer en fonction de l'intérêt de ses membres ou de leur statut dans l'organisme qu'ils représentent.

Des représentants de WM sont présents aux rencontres du Comité afin de répondre aux questions des membres et de fournir le soutien technique nécessaire à son bon fonctionnement. À la suite de chaque réunion, un compte rendu est rédigé et vérifié par les membres.

Les membres du Comité se réunissent quatre fois par année afin de discuter du fonctionnement du site, des améliorations à apporter et des préoccupations soulevées dans le milieu.

Un rapport annuel est rédigé pour rendre compte des activités du Comité pour l'année écoulée. Ce rapport annuel contribue à faire connaître le Comité à la population, d'augmenter la visibilité et le rayonnement de ses activités, de valoriser les résultats obtenus sur les divers dossiers et de susciter l'intérêt à participer au Comité.

La composition du Comité à la fin de l'année 2013 était la suivante :

Tableau 1.1. Composition du Comité au 27 novembre 2013

Catégorie	Fonction ou organisme	Nom
Représentants du voisinage	Citoyen (Président)	M. Jean-François Milot
	Membre du Club du Faisan	M. Daniel Ferland (président) Madeleine Proulx (substitut)
	Résidente du Club du Faisan	Mme Diane Faucher
	Résidente du Club du Faisan	M. Dominique Michaud*
	Citoyen	M. Réal Lemire
	Citoyen	M. Alain Gauthier
	Citoyen / secteur St-Lucien	M. Pierre Beaudoin
Représentants du milieu municipal	MRC Drummond	M. Michel Noël Mme Anick Verville
	Ville de Drummondville	M. Roger Leblanc M. Daniel Pelletier* M. Vincent Chouinard
Représentants des groupes environnementaux	COGESAF	M. Yves Gatien*
	Bloc Vert	Mme Marie-Pascale Duvieusart
	Conseil Régional de l'Environnement du Centre du Québec (CRECQ)	M. Camil Lauzière
Représentants des organismes socio-économiques	Chambre de Commerce de Drummondville	M. Nicolas Martel
Représentant du milieu agricole	UPA	M. Denis Vadnais

* nouveaux membres 2013

Certains membres du Comité, présents au début de 2013, ont quitté leur fonction durant l'année :

Tableau 1.2. Départs du Comité au cours de l'année 2013

Catégorie	Fonction ou organisme	Nom
Représentants du voisinage	Citoyen	M. Michel Fontaine
	Citoyen	M. Serge Côté
	Citoyen	Mme Sylvie Bouchard
Représentants du milieu municipal	MRC Drummond	M. Gilles Watier
	Ville de Drummondville	M. Philippe Mercure
Représentants des groupes environnementaux	COGESAF	M. Richard Mathieu

Le tableau 1.3 recense les représentants de Waste Management ayant participé aux rencontres du Comité en 2013 :

Tableau 1.3. Représentants de Waste Management

Représentants de Waste Management		
Représentants du site	Directeur général des lieux d'enfouissement au Québec	M. Daniel Brien
	Directeur des affaires publiques	M. Martin Dussault
	Coordonnateur des relations communautaires	M. Hugues Vincelette
	Directeur de l'ingénierie et de l'environnement	M. Ghislain Lacombe
	Directeur des opérations du site de Saint-Nicéphore	M. Simon Mercier

Le tableau 1.4 identifie les représentants de Transfert ayant appuyé les rencontres du Comité en 2013 :

Tableau 1.4. Représentants de Transfert Environnement et Société

Représentants de Transfert		
Représentants de Transfert	Animateur	M. Alex Craft
	Rapporteurs	Mme Élodie Rolland M. Dave C. Arseneau

Certaines personnes ressources sont également intervenues lors des réunions, sur invitation des membres. C'est ainsi qu'au cours de l'année 2013, les personnes suivantes ont participé à l'une ou l'autre des réunions :

Tableau 1.5. Personnes-ressources invitées en 2013

Organisation	Personne-ressource	Sujets abordés
Ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs	M. Gilles Gaudette Mme Andréanne Ferland	Inspections d'un lieu d'enfouissement technique

2 ACTIVITES DU COMITE

Le Comité de vigilance de Saint-Nicéphore s'est réuni à quatre reprises durant l'année 2013. Le tableau ci-dessous présente les sujets abordés à chacune de ces rencontres.

Tableau 2.1 Sujets traités en 2013

Date	Sujets traités
10 avril 2013	<ul style="list-style-type: none">● Actions de suivi :<ul style="list-style-type: none">◆ Résultats d'échantillonnage des puits d'eau potable◆ Site d'enfouissement recevant les matières résiduelles de la municipalité de Saint-Hyacinthe◆ Référendum municipal sur le projet d'agrandissement◆ Bruit perçu chez un citoyen◆ Négociations en vue d'acquérir RCI Environnement◆ Demande d'accès à l'information pour obtenir une copie des rapports de visites du MDDEFP◆ Invitation d'un représentant du MDDEFP pour expliquer leurs rôles et responsabilités liés aux visites au site d'enfouissement● Rapports d'activités<ul style="list-style-type: none">◆ Registre des plaintes◆ Registre des visites du MDDEFP
12 juin 2013	<ul style="list-style-type: none">● Travaux d'amélioration du réseau de captage des biogaz● Actions de suivi :<ul style="list-style-type: none">◆ Bruit perçu par un citoyen◆ Négociations pour acquérir RCI Environnement◆ Réception des copies de rapports de visite du MDDEFP◆ Invitation d'un représentant du MDDEFP pour expliquer leurs rôles et responsabilités liés aux visites au site d'enfouissement◆ Projet d'agrandissement du lieu d'enfouissement de Saint-Nicéphore● Rapports d'activités<ul style="list-style-type: none">◆ Registre des plaintes◆ Registre des visites du MDDEFP

Date	Sujets traités
28 août 2013	<ul style="list-style-type: none"> • Visite de terrain • Présentation des représentants du MDDEFP • Actions de suivi : <ul style="list-style-type: none"> ◆ Acquisition de RCI Environnement ◆ Demande d'accès à l'information MDDEFP • Rapports d'activités <ul style="list-style-type: none"> ◆ Registre des plaintes ◆ Registre des visites du MDDEFP
27 novembre 2013	<ul style="list-style-type: none"> • Projet d'agrandissement : rapport du BAPE, décret et actions de WM • Actions de suivi : <ul style="list-style-type: none"> ◆ Bruit perçu par un citoyen ◆ Suivi de l'utilisation de la nouvelle cellule ◆ Recouvrement final des cellules 5 à 8 • Rapports d'activités <ul style="list-style-type: none"> ◆ Registre des plaintes ◆ Registre des visites du MDDEFP

3 PRINCIPAUX DOSSIERS ABORDÉS

Parmi les nombreux sujets abordés en 2013, les dossiers principaux sont le projet d'agrandissement du site d'enfouissement, l'acquisition de RCI Environnement, les visites du MDDEFP, le bruit perçu par un citoyen et l'échantillonnage des puits d'eau potable.

3.1 LE PROJET D'AGRANDISSEMENT DU SITE D'ENFOUISSEMENT

Au cours de l'année 2011, le projet d'agrandissement du site d'enfouissement de Saint-Nicéphore a été annoncé publiquement, l'étude d'impact a été déposée et des préconsultations ont été menées auprès de la population. Le Comité a suivi le déroulement de ces activités.

En 2012, le MDDEFP a délivré l'avis de recevabilité de l'étude d'impact, puis a donné le mandat au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) de lancer la période d'information et de consultation. Le 15 novembre 2012, le BAPE déposait son rapport.

Le 24 mars 2013, un référendum consultatif était tenu dans la Ville de Drummondville à propos du projet d'agrandissement au terme duquel le non a été majoritaire. WM a pris acte des résultats et les résultats ont été transmis au ministre par la Ville de Drummondville. Le 10 juin 2013, le gouvernement du Québec a rendu sa décision en regard du projet.

Ainsi, WM a reçu l'autorisation d'exploiter la phase 3A, soit 2 300 000 tonnes. Les quantités annuelles de matières autorisées au site sont dégressives, de 500 000 tonnes à l'année 1 à 430 000 tonnes à l'année 5. Les quantités autorisées mais non utilisées au cours des 5 premières années pourront être enfouies de l'an 6 à l'an 7.

L'autorisation du gouvernement est notamment assortie des exigences suivantes : réaliser une étude complémentaire du climat sonore, constituer une fiducie pour les travaux de post-fermeture et maintenir le comité de vigilance. Le 27 novembre 2013, à la demande du Comité, WM a effectué une présentation mettant en perspective les recommandations comprises dans le rapport du BAPE, les exigences du décret émis par le gouvernement et les actions entreprises par WM.

3.2 L'ACQUISITION DE RCI ENVIRONNEMENT

Au courant de 2013, WM a entrepris des démarches en vue d'acquérir la compagnie RCI Environnement. La première étape consistait à obtenir l'autorisation du Bureau de la concurrence de compléter cette transaction. En février, le Bureau de la concurrence a donné son feu vert pour compléter cette transaction à certaines conditions.

Par la suite, les négociations se sont poursuivies pour en arriver, au mois de juillet 2013, à la conclusion de l'entente. WM a indiqué que cette entente n'aura pas d'impact sur les activités au lieu d'enfouissement de Saint-Nicéphore, car RCI Environnement est déjà client du site. La différence sera que les déchets seront acheminés au site dans des camions appartenant à WM.

3.3 RÔLE ET SUIVIS DU MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA FAUNE ET DES PARCS

À chacune des rencontres du comité de vigilance, le directeur des opérations de WM fait le suivi des visites du ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEFP) au lieu d'enfouissement de Saint-Nicéphore. En décembre 2012, les membres du Comité ont jugé pertinent d'inviter des représentants du Ministère pour se faire expliquer le déroulement et les objectifs de telles visites. Une lettre a donc été rédigée, en collaboration avec WM.

En août 2013, deux représentants du MDDEFP ont donc participé à la rencontre du comité de vigilance. M. Gilles Gaudette, analyste au MDDEFP, et Mme Andréanne Ferland, de la Direction régionale de la Mauricie et du Centre-du-Québec du Ministère, ont fait le point sur leur travail. Mme Ferland fait partie des inspecteurs qui effectuent les visites sur le terrain, dans le cadre de contrôle régulier ou de plaintes, pour s'assurer de la conformité des opérations avec la réglementation.

En complément de cette visite, le Comité a adressé une lettre au ministère, en avril 2013, pour avoir accès aux copies de ses rapports de visite. Ces copies ont été transmises au Comité en août 2013.

3.4 BRUIT PERÇU PAR UN VOISIN MEMBRE DU COMITE

En septembre 2012, un citoyen membre du Comité indiquait à WM qu'il percevait un bruit irritant provenant du site. Des représentants de WM se sont d'abord rendus chez ce voisin pour discuter de ce bruit, puis ont réalisé des mesures internes du bruit, sans détecter d'anomalie. Par la suite, des tests ont été réalisés, avec l'appui du citoyen : les équipements du site ont été arrêtés les uns après les autres pour tenter d'identifier l'origine du bruit, sans succès.

En février 2013, WM mandatait une firme d'experts en acoustique pour rechercher et localiser les sources de bruit à basse fréquence, soit 10 Hz. Ces bruits de basse fréquence ne sont perçus que par 5 % de la population. L'étude menée a permis de constater que la base des torchères pouvait être une source de bruit de basse fréquence. Un test de confirmation a alors été mené pour valider cette observation : tous les équipements ont été arrêtés, dont les torchères, afin de vérifier que le bruit disparaissait. Or, le bruit a continué d'être perçu par le citoyen. À l'heure actuelle, le dossier se poursuit : le citoyen concerné est invité à pénétrer sur le site dès qu'il perçoit le bruit, et à rechercher la source du bruit. WM, soucieuse de demeurer un bon voisin corporatif, reste vigilante à la problématique et en contact avec le voisin concerné.

3.5 L'ÉCHANTILLONNAGE DES PUIITS D'EAU POTABLE

En avril 2013, WM a présenté les résultats de l'échantillonnage de six puits d'eau potable effectué en fin d'année 2012, situés en amont et en aval du sens d'écoulement général des eaux souterraines. WM a échantillonné les mêmes puits que les années précédentes, ainsi qu'un puits supplémentaire, à la demande d'un citoyen. Un laboratoire indépendant se charge de l'échantillonnage et les paramètres vérifiés se basent sur les critères du Règlement sur l'eau potable qui déterminent la qualité de l'eau potable. Aucun dépassement significatif des normes n'a été relevé lors de cette campagne d'échantillonnage.

4 RAPPORT D'ACTIVITES

4.1 LES PLAINTES DES CITOYENS

Certains citoyens émettent des plaintes à l'égard du lieu d'enfouissement à la ville de Drummondville, auprès du ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEFP) ou directement auprès de WM. Ces plaintes sont traitées par l'entreprise qui met en œuvre des mesures pour régler le problème, le cas échéant. Lors des réunions du Comité, WM expose chacune de ces plaintes aux membres ainsi que les correctifs mis en place. Les membres du Comité peuvent en discuter et fournir des recommandations à WM pour limiter les nuisances pour la population. Le registre des plaintes présente la date et la nature de la plainte, les conditions météorologiques en vigueur au moment de la plainte ainsi que les mesures correctives mises en place. De plus, à la suite d'une demande des membres du Comité, le registre présente également la provenance de la plainte. Cette information a pour but de mieux situer les secteurs touchés par les problématiques.

Le registre des plaintes pour l'année 2013 est présenté à l'annexe 1.

Durant l'année 2013, six des 12 plaintes reçues concernaient des problèmes d'odeurs reliées au front de déchets ou au biogaz. L'inspection du réseau de captage du biogaz et du système de neutralisant d'odeurs, ainsi qu'une attention particulière portée au recouvrement ont été les principales mesures correctives.

Les autres plaintes concernaient le bruit ou la présence de débris sur la chaussée. Ces derniers, en faible quantité, ont été rapidement ramassés. La première plainte pour bruit a été formulée par le citoyen membre du Comité, qui collabore présentement avec WM pour identifier et localiser le bruit dérangeant. La seconde plainte pour bruit a été causée par le déclenchement d'une alarme sonore en pleine nuit. Cette alarme sonore a été remplacée par une alarme visuelle.

4.2 LES VISITES DU MDDEFP

Les membres du Comité ont demandé à WM à être informés des visites du site effectuées par les inspecteurs du MDDEFP. WM présente donc au Comité une version mise à jour du registre des visites du MDDEFP à chacune des réunions.

En 2013, 25 inspections ont été effectuées par le MDDEP, soit :

Tableau 4.1. Registre 2013 des visites du MDDEFP

Date	Raison de la visite	Correctif apporté
23 janvier 2013	Visite de routine - balance	
23 janvier 2013	Visite de routine – site	
15 février 2013	Visite de routine – balance	
15 février 2013	Visite de routine – site	
15 mars 2013	Visite de routine – balance	
15 mars 2013	Visite de routine – site	
18 avril 2013	Visite de routine – balance	
18 avril 2013	Visite de routine – site	
24 mai 2013	Visite de routine – balance	
24 mai 2013	Visite de routine – site	
13 juin 2013	Visite de routine – balance	
13 juin 2013	Visite de routine – site	
18 juillet 2013	Visite de routine – balance	
18 juillet 2013	Visite de routine – site	
20 août 2013	Visite DEE	
22 août 2013	Visite de routine – site	
22 août 2013	Visite de routine – balance	
19 septembre 2013	Visite de routine – balance	
19 septembre 2013	Visite de routine – site	Déplacement du chargement de copeaux de bois / travaux de recouvrement.
24 octobre 2013	Visite de routine – site	
24 octobre 2013	Visite de routine – balance	
28 novembre 2013	Visite de routine – site	
28 novembre 2013	Visite de routine – balance	
19 décembre 2013	Visite de routine – site	
19 décembre 2013	Visite de routine – balance	

Toutes les visites effectuées par le MDDEFP étaient des visites régulières au cours desquelles il procède à des vérifications, par exemple l'efficacité du captage du biogaz, la réception et le contrôle des déchets, le recouvrement final, l'enfouissement, le registre, etc.

En septembre, un avis d'infraction a été émis lors de la visite du Ministère. Cet avis est lié au fait que des copeaux de bois non-valorisables étaient entreposés temporairement sur le chemin d'accès à la cellule d'enfouissement et non sur la surface de la cellule même. Or ce chemin n'est pas aménagé avec à sa base, des géo-membranes comme le sont les cellules d'enfouissement. Les copeaux de bois n'étaient donc pas autorisés, même temporairement, à être déposés là où ils étaient. Aucun dommage n'a été causé à l'environnement et des mesures ont rapidement été mises en place pour s'assurer que cette situation ne se reproduise plus.

4.3 LE SUIVI DES TRAVAUX

Au cours de l'année 2013, les membres du Comité ont pu suivre la progression, photos et explications à l'appui, des travaux suivants :

- ◆ amélioration du réseau de captage du biogaz par la construction de nouveaux puits;
- ◆ construction de la nouvelle cellule d'enfouissement : les travaux ont débuté en juillet 2013, et les activités d'enfouissement en novembre 2013;
- ◆ recouvrement final des cellules 5 à 8.

4.4 LA VISITE DU SITE

La rencontre du mois d'août a débuté par une visite guidée du site d'enfouissement de Saint-Nicéphore. Les membres du Comité ont ainsi eu l'occasion d'observer les travaux d'imperméabilisation de la nouvelle cellule d'enfouissement et poser leurs questions aux représentants de WM.

4.5 L'ACTIVITE PORTES OUVERTES

Traditionnellement, WM organise une journée portes ouvertes chaque année, à l'automne. Dans le contexte de la tenue du référendum sur le projet d'agrandissement du lieu d'enfouissement, WM a offert des visites du site et des installations tous les samedis entre le 2 février et le 24 mars 2013. Près de 2 000 personnes se sont présentées à ces événements.

Ces journées visent à mieux faire connaître les activités de WM et la gestion environnementale du site. Les participants peuvent faire une tournée du site et visiter la centrale de production d'électricité, ainsi que le complexe de serres. La visite se fait en autobus, le point de départ étant le CFER. Des représentants de WM guident les visiteurs et répondent à leurs questions.

5 RESULTATS DES ACTIVITES DU COMITE DE VIGILANCE

Le Comité de vigilance du lieu d'enfouissement de Saint-Nicéphore conclut sa septième année d'activités régulières.

Les activités du Comité ne se limitent pas à assister aux réunions courantes, puisque les membres participent aussi à des événements, étudient les rapports et les présentations qui leur sont remis, effectuent des visites du site, se documentent sur les dossiers sensibles et continuent de surveiller régulièrement les activités du site et leurs impacts possibles.

En résumé, pour l'année 2013, le Comité a suivi le processus d'obtention des autorisations pour le projet d'agrandissement du site d'enfouissement ainsi que la démarche d'acquisition de RCI Environnement. Le Comité a également fait le point sur les objectifs et le déroulement des visites du MDDEFP au lieu d'enfouissement. Enfin, les membres ont assuré le suivi systématique des activités régulières et des suivis environnementaux du site, telles que la gestion des plaintes et les visites du MDDEFP.

Priorités pour 2014

Les principaux dossiers à suivre pour la prochaine année sont les suivants :

- Le suivi environnemental des eaux;
- La bonification de la gestion des plaintes;
- La performance environnementale du site.

Annexe 1 :

Registre 2013 des plaintes

Date de la plainte	Température	Secteur	Nature de la plainte	Mesure(s) corrective(s)
23 janvier 2013	Variable sur une période d'une semaine	Rue Valdombre, St-Nicéphore	Bruit vers 4h00 du matin depuis une semaine	Le plaignant à été rencontré, c'est un évènement ponctuel qui fait déjà l'objet d'investigation
10 avril 2013	Vents faibles de l'ouest	Voisin	Bruit d'alarme à partir de 1h du matin	Le niveau sonore de l'alarme à été réduit, La procédure en cas de déclenchement d'alarme sera révisée avec les intervenants concernés.
02 mai 2013	Vents du N-E à 23 km/h	Boulevard St-Joseph	Odeurs	Mise en marche des systèmes de neutralisants d'odeurs. Amélioration du recouvrement journalier et intermédiaire.
22 mai 2013	N/A	Boulevard St-Joseph	Papiers dans le fossé	Les papiers ont été immédiatement ramassés.
01 juillet 2013	Vent du Nord à 19km/h	Boulevard St-Joseph	Fortes odeurs	Travaux de décapage dans le talus Est de la cellule active. Les travaux ont été complétés. Alerte au Smog en vigueur.
18 août 2013	Vent du Sud à 13 km/h	Rue Valdombre	Odeurs	Inspection du réseau de captage de biogaz et du système de neutralisant d'odeurs. Une attention particulière est portée au recouvrement journalier.
21 août 2013	Vent du Sud à 13 km/h	St-Lucien	Odeurs sur la rivière secteur de l'île	Inspection du réseau de captage de biogaz et du système de neutralisant d'odeurs. Une attention particulière est portée au recouvrement journalier
26 septembre 2013	Vents : nuls	Boulevard St-Joseph	Odeurs	Inspection du réseau de captage de biogaz et du système de neutralisant d'odeurs. Une attention particulière est portée au recouvrement journalier.